Rapport de l’auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du conseil d’administration de

[Nom de l’Établissement]

Les états financiers résumés ci-joints de [Nom de l’Établissement], qui comprennent l’état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, des surplus (déficits) cumulés, de la variation de actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires pertinentes, sont tirés des états financiers audités de [nom de l’Établissement] pour l’exercice terminé le 31 mars 2016. Nous avons exprimé une opinion non modifié [avec réserve] sur ces états financiers dans notre rapport daté du XX juin 2016 (voir ci-dessous). [Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d’événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers[[1]](#footnote-1)1.]

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait donc se substituer à la lecture des états financiers audités de [Nom de l’Établissement].

**Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés**

La direction est responsable de la préparation d’un résumé des états financiers audités conformément aux critères décrits dans l’annexe 1 à la circulaire relative au rapport annuel de gestion codifiée (03.01.61.19) publiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

**Responsabilité de l’auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d’audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d’un rapport sur des états financiers résumés ».

**Opinion**

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de [Nom de l’Établissement pour l’exercice terminé le 31 mars 2016 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, sur la base des critères décrits dans l’annexe 1 à la circulaire relative au rapport annuel de gestion codifiée (03.01.61.19) publiée par le MSSS. Cependant, les états financiers résumés comportent une (des) anomalie(s) équivalente(s) à celle(s) des états financiers audités de [Nom de l’Établissement] pour l’exercice terminé le 31 mars 2016.

L’anomalie(Les anomalies) que comportent les états financiers audités est décrite (sont décrites) dans notre opinion avec réserve(s) formulée dans notre rapport daté du XX juin 2016. Notre opinion avec réserves est fondée sur le fait que, ainsi qu’exigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, les contrats de location d’immeubles conclus entre l’Établissement et la Société québécoise d’infrastructures sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, alors que selon la note d’orientation concernant la comptabilité NOSP-2, « Immobilisations corporelles louées », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, il s’agit plutôt de contrats de location-acquisition. L’incidence de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les états financiers au 31 mars 2016 n’a pas été déterminée.

Notre opinion [sans/avec] réserve(s) indique que[, à l’exception des incidences de l’anomalie décrite (d’ anomalies décrites),] les états financiers audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de [Nom de l’Établissement] au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

De plus, le rapport de l’auditeur sur les états financiers audités comportent un paragraphe d’autre point indiquant que sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l’attention sur le fait que les chiffres correspondants représentent le cumul, après élimination des opérations et soldes inter-établissements des chiffres présentés dans les états financiers audités de chacun des établissements existant avant la création de **[**nom de l’Établissement**]** et à partir desquels a été créé **[**nom de l’Établissement**]**. Nous n’avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives, de sorte qu’elles n’ont pas été auditées[[2]](#footnote-2).

Signature officielle de l'auditeur à utiliser\*

[Date du rapport de l'auditeur]

[Adresse de l'auditeur]

\* <http://cpaquebec.ca/fr/la-profession-et-lordre/obligations-des-cpa/comptabilite-publique/modeles-de-signature/>

1. 1 Retirer cette phrase si les états financiers résumés sont émis à la même date que les états financiers annuels [↑](#footnote-ref-1)
2. S’applique uniquement aux établissements fusionnés ou regroupés [↑](#footnote-ref-2)